

RDC : La candidature de Jean-Pierre Bemba rejetée

BBC Afrique, 4 septembre 2018 La Cour constitutionnelle de la RDC (photo) a rejeté définitivement la candidature de Jean-Pierre Bemba. La plus haute juridiction de la République démocratique du Congo par sa décision empêche l'un des chefs de file de l'opposition de se présenter à l'élection présidentielle prévue en décembre.

La Cour confirme ainsi la première décision de la commission électorale qui avait jugé la candidature de Bemba irrecevable. M. Bemba, un ancien chef de guerre, a été jugé inéligible en raison d'une condamnation à la Cour pénale internationale pour subornation de témoins. L'opposant qui reste très populaire en RDC a récemment été acquitté de crimes de guerre par la CPI après 10 ans de détention. Le mois dernier, il est rentré en RDC où ses partisans lui ont réservé un accueil triomphal. Il était considéré comme l'un des rivaux les plus sérieux de la majorité présidentielle mouvance pro-Kabila.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});